|  |
| --- |
| IDENTIFICATION DU COURS : UE 1.5b |
| Intitulé : SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES: EDUCATION MUSICALE (LIEN HDA) | Code :  |
| Volume horaire : | 5 h CM | 10 h TD |  |  | COEFF : 2 |
| Responsable de l'UE : Etienne FLOCHON | courriel : etienne.flochon@univ-reunion.fr |
| Intervenants : | François RODOT | courriel : francois.rodot@ac-reunion.fr |
| Etienne FLOCHON | courriel : etienne.flochon@univ-reunion.fr |
|  | courriel :  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s’agit-il ? Quelles intentions ?*  |
| - Découvrir les enjeux de l'éducation musicale à l'école primaire, par le prisme du socle commun de compétences, connaissances et culture.- Découvrir les différentes facettes des activités musicales possibles à l’école (pratiques vocales et rythmiques, créations d’univers sonores, etc…)- acquérir des compétences spécifiques, notamment des savoirs-faire et savoir-être inhérents à la discipline (culture vocale, posture de l’auditeur, etc…).- Comprendre l’aspect spiralaire des enseignements.- S’approprier les repères et connaissances fondamentaux (caractéristiques du son, vocabulaire spécifique) et les problèmes didactiques liés à la discipline.- Travail sur deux logiciels spécifiques : *Audacity* et *MusiqueLab*- Maîtriser les savoirs didactiques nécessaires à la discipline d'une part, mais surtout à la transmission de savoirs et compétences interdisciplinaires, en lien avec l’histoire des arts.- Explications sur l’épreuve d’option éducation musicale pour le CRPE. |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Objectifs de l’UE pour les étudiants :  |
| - appropriation logique des programmes en vigueur- meilleure perception des enjeux de la discipline par le prisme du Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture.- début de préparation au CRPE.- prise de conscience / acquisition de certaines compétences didactiques.- culture vocale |
| Compétences visées : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*  |
| - capacité à s’approprier les programmes spécifiques à l’éducation musicale et histoire des arts niveau 1- meilleure perception des enjeux de la discipline par le prisme du Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture.- début de préparation au CRPE, ébauche du dossier d’option.- prise de conscience / acquisition de certaines compétences didactiques.- prise de conscience de certains gestes professionnels (gestique, communication non verbale, culture vocale) |
| Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences |
| 1ère session :  | 2ème session :  |
| Ecrit - une fiche de préparation pour une séance d’éducation à rendre. | Ecrit - une fiche de préparation pour une séance d’éducation à rendre. |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum* |
| - BACHELARD, COULON, LOISY. *Musique au quotidien.* Dijon  : CRDP de Bourgogne. 2010- SOULAS B., *L’éducation musicale*, L’Harmattan, 2008- BIGAND Emmanuel, *Le cerveau mélomane*, éditions Belin, Cerveau & Psycho, 2013- ressources Eduscol : <http://eduscol.education.fr/education-musicale>- MusiquePrim : <http://eduscol.education.fr/education-musicale/enseigner/ressources-pedagogiques/musique-prim.html> - la Cité de la musique : <http://www.citedelamusique.fr/francais/>- logiciel à télécharger : *Audacity* : <https://www.audacityteam.org/>  |